

# MASTER MEEF SECOND DEGRÉ - HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Master (LMD)

**Domaine ministériel :** Sciences humaines et sociales

**Mention :** Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

**Spécialité :** Professeur en lycées et collèges

## Présentation

Vous êtes invités à participer à la réunion d'information des futurs M1

où vous sera présenté le programme 2019-2020 du CAPES et le déroulement de l'année.

## RENTRÉE

**Rentrée universitaire 2019/2020 pour les étudiants du Master MEEF Histoire-Géographie de l'Université de Cergy-Pontoise**

- 2ème année :

**26 et 27 août 2019 à Nanterre**

(uniquement pour les fonctionnaires stagiaires :

M2 classique, DU et Parcours Adaptés AEU)

**28 août 2019**

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS :** 120

**Durée :** 2

**Niveau d'étude :** BAC +5

**Public concerné**

\* Formation initiale

\* Formation continue

**Formation à distance :**  
Non

**Nature de la formation :**  
Diplôme national de l'enseignement supérieur

**Stage :** Obligatoire (2 semaines consécutives en S2 / 4 semaines consécutives en S4)

**Taux de réussite :**

• CAPES

2010-2011 #admissibilité : 83,33 %# 6 admis : 60 % des admissibles dont le candidat reçu deuxième au concours### • CAPES 2011- 2012#admissibilité : 83,33%## 7 admis : 50 % des admissibles • CAPES

Pour les fonctionnaires stagiaires, rentrée dans les établissements scolaires (collèges et lycées)

### **29 août 2019**

Pour les fonctionnaires stagiaires et les Coursus Adaptés suivant les cours de M2 **rentrée sur sites** (à Cergy pour les inscrits à Cergy)

### **6 septembre 2019 à Cergy**

Prérentrée

### **9 septembre 2019 à Cergy**

(les Coursus Adaptés, suivant les cours de M1, assistent à la prérentrée des M1)

- **1ère année :**

prérentrée le **6 septembre 2019, à Cergy**

rentrée le **9 septembre 2019, à Cergy**

**site des Chênes 2**

2012-2013 session ordinaire admissibilité : 93%# 9 admis : 69% des admissibles En incluant le CAPLP (1), le CPRE (1) et les M2 admissibles à la session extraordinaire (2) 12 reçus sur 14 inscrits en M2 (86% de réussite)  
• CAPES extraordinaire 2014 (écrits en juin 2013) 13 admissibles (dont 5 M1) • CAPES 2013-2014 admissibilité : 80 % 11 admis : 92 % • CAPES 2014-2015 admissibilité : 71% 20 admissibles 10 admis : 50 % des admissibles • CAPES 2015-2016 admissibilité : 61% 14 admissibles : 61 % 5 admis : 28 % En 2016 (source rapport du jury) Pour le Capes la moyenne nationale se situait à 48 % (total candidats ayant composé aux deux épreuves / admissibles) Le pourcentage admis / admissibles était de 47 %.

En ce qui concerne les candidatures, veuillez vous référer au tableau présent dans l'onglet "admission". Les démarches sont différentes selon votre situation.

**Le CAPES** est le certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement secondaire, concours de recrutement des

professeurs des premier et second cycles de l'enseignement secondaire.

Le concours est préparé à l'Université de Cergy-Pontoise dans le cadre d'un master des « **Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation** » (MEEF), en concertation avec les autres universités de l'académie de Versailles. Ce master est rattaché à l'ÉSPÉ (École supérieure du professorat et de l'éducation, ex-IUFM) qui coordonne la formation des enseignants du premier et du second degré, des conseillers d'éducation et des formateurs dans toute l'académie de Versailles. Les enseignements à l'UCP sont assurés par des enseignants de l'UCP et par des enseignants de l'ÉSPÉ. Les stages et les UE concernant l'analyse des pratiques d'enseignement, et la formation didactique en particulier, sont encadrés par des enseignants de l'ÉSPÉ à mi-temps également en poste dans l'enseignement secondaire. Ces stages sont effectués dans des "berceaux" -établissements et tuteurs-fournis par le rectorat de Versailles.

[Sur les ÉSPÉ voir les sites :

- [DEVENIR ENSEIGNANT](#)

- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Les épreuves complètes du concours (écrits et oraux) ont lieu en fin de M1 (écrits début avril, oraux entre le 14 juin et le 10 juillet) – dates approximatives. L'année de M1 est donc principalement consacrée à la préparation du concours mais comporte également un stage d'observation et de pratique accompagnée (2 semaines en lycée au mois de novembre et 2 semaines en collège au mois de janvier), une formation liée au stage et à l'exercice du métier d'enseignant et une formation à la recherche.

En M2, les lauréats au concours sont fonctionnaires-stagiaires. Ils suivent une année de stage en alternance : un mi-temps d'enseignement, soit 9 heures de service en responsabilité en établissement (au lieu de 18 heures pour les certifiés) d'une part, des cours de formation et la rédaction d'un écrit professionnel réflexif lié à la pratique d'enseignement pendant le stage, d'autre part. Ils sont titularisés en fin de M2 et perçoivent pendant cette année un traitement complet.

***Rappel sur la « mastérisation » de la formation des enseignants : pour être titularisé professeur certifié ou agrégé, à l'issue de l'année de stage, les candidats aux concours d'enseignement doivent être titulaires d'un Master complet (y compris d'une autre discipline que celle du concours, ou d'un diplôme supérieur). Sur tous ces points, voir le site SIAC2.***

NB : le Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé (CAFEP, pour enseigner dans l'enseignement privé) est strictement le même concours que le CAPES et se déroule aux mêmes dates que le CAPES et selon les mêmes modalités : ce qui signifie que ce sont les mêmes épreuves écrites et orales et que les « barres » d'admissibilité et d'admission sont les mêmes pour les deux concours. Les corrections de l'écrit sont anonymes et à l'oral les membres des commissions du jury ne savent pas s'ils ont affaire à un candidat du CAPES ou du CAFEP. Contrairement à certaines croyances le CAFEP n'est donc pas plus « facile » que le CAPES !

***POUR LES INFORMATIONS  
CONCERNANT LE CAPES***

**1/ CONSULTER AVANT TOUT LE SITE :**

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html> [Système d'information et d'aide aux concours du second degré (SIAC2)], pour tout renseignement sur le concours (épreuves, modalités, programmes, textes officiels, etc.). Le site SIAC2 regroupe toutes les informations sur les concours permettant d'enseigner en collège, en lycée, en lycée professionnel ou d'assurer des fonctions d'orientation ou d'éducation (Agrégation, Capes, Capeps, Capet, CAPLP, COP et CPE).

**2/ LIRE** les 2 ou 3 derniers rapports du jury publiés dans la revue *Historiens & Géographes* (n° d'octobre ou novembre) et consultables sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-admissibilite-rapports-des-jurys.html>.

Ces rapports sont une mine d'information sur les méthodes (dissertations, commentaires de dossiers documentaires, oraux, etc.) et notamment sur les erreurs à éviter, à l'écrit comme à l'oral. Les corrigés des sujets tombés à l'écrit restent très utiles pour comprendre ce que le jury attend des candidat-e-s en termes de connaissances et de compétences.

## **LES INSCRIPTIONS À L'UCP POUR LA SESSION 2020**

### **Pour s'inscrire au CAPES :**

- **L'inscription au concours du CAPES est indépendante de celle au master et à la préparation du concours.**

Les candidats s'inscrivent au CAPES par Internet

#Adresse du site : <http://www.education.gouv.fr/cid5486/inscription-aux-concours.html>

- Inscription au master MEEF et aux cours de préparation au concours de l'UCP : renseignements au secrétariat Master : Marie-Pierre Bigourie - UFR LSH - Chênes 2 - Bureau 104 - 01 34 25 64 33 - [Marie-Pierre.Bigourie@u-cergy.fr](mailto:Marie-Pierre.Bigourie@u-cergy.fr)

**Début des cours : lundi 9 septembre 2019.**

- Ce master MEEF est accessible aux étudiants titulaires d'une licence en histoire, en géographie ou dans un autre domaine des sciences humaines et sociales (dans ce dernier cas, après examen du dossier, un entretien pourra être proposé aux étudiants) qui remplissent les autres conditions légales requises (voir le site de SIAC2 à ce sujet).

- La préparation du concours est également accessible aux titulaires d'un Master (M2) ou d'une première année de master (M1) en histoire, en géographie ou dans un autre domaine des sciences humaines et sociales (avec entretien éventuel pour ces derniers).

- Pour les titulaires d'un M1 ou d'un M2 (hors MEEF), ils s'inscrivent en M1 MEEF et suivent le même parcours que les titulaires d'une licence s'ils souhaitent valider cette formation.

- Pour les étudiants ayant déjà validé une première année de master MEEF (M1), ils s'inscrivent en M2 MEEF en Coursus adapté (CAC) – la préparation du concours et la validation la même année du M2 peut s'avérer complexe.

## Objectifs

Le master MEEF histoire-géographie a été mis en place à l'université de Cergy-Pontoise à la rentrée 2010.

La formation s'appuie sur une équipe composée :

- d'universitaires qui ont une longue expérience dans la préparation des concours de recrutement et des cursus de pré-professionnalisation ;
- de professeurs d'histoire et de géographie, impliqués dans la formation initiale et continue des enseignants, exerçant à la fois dans l'enseignement secondaire et en tant que formateurs à l'UCP ;
- de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie.

La formation repose également sur le réseau d'établissements du secondaire constitué par le rectorat de l'Académie de Versailles. Celui-ci permet l'accueil des étudiants dans les classes pour des stages d'observation, de pratique accompagnée, puis en responsabilité pour les reçus au concours, les étudiants qui suivent le M2 sans avoir été admis au Capes font un stage de pratique accompagnée à raison de 9h par semaine pendant 15 semaines.

## Informations supplémentaires

### LE CAPES

Le Capes d'histoire-géographie est totalement bi-disciplinaire : un écrit et un oral dans chacune des deux disciplines.

### Composition

Durée : 5 heures

## **Coefficient 1**

La composition porte sur l'une des questions mises au programme. À la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements. Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.

### **Commentaire de documents**

Durée : 5 heures

## **Coefficient 1**

« Le Commentaire de documents », la seconde épreuve de l'écrit, intègre à parité une dimension professionnalisante et porte sur la discipline qui n'a pas fait l'objet de la dissertation.

### **Épreuve de mise en situation professionnelle**

Durée de la préparation : 4 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes maximum  
entretien : 30 minutes maximum)

## **Coefficient : 2**

L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort. Elle porte sur les questions de programme.

Le candidat dispose des ressources d'une bibliothèque classée, pour l'histoire comme pour la géographie, selon les questions mises au programme du concours.

Le candidat présente un exposé de trente minutes. Celui-ci comprend un traitement scientifique du sujet posé, il débouche sur des propositions d'adaptation pédagogique.

### **Épreuve d'analyse de situation professionnelle**

Durée de la préparation : 4 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation du dossier : 30 minutes,

entretien : 30 minutes)

## **Coefficient 2**

L'épreuve porte sur la discipline (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission.

Elle porte sur l'ensemble des thèmes du programme d'histoire ou de géographie dispensé en classes de collège et de lycée (ceux-ci peuvent inclure les questions du programme du concours du CAPES à condition que celles-ci croisent les programmes d'enseignement scolaire).

L'épreuve fait appel à la réflexion pédagogique, scientifique et civique du candidat. Celui-ci examine une séquence d'enseignement, en dégage les enjeux d'histoire/de géographie et de citoyenneté, et utilise les documents mis à disposition, ainsi que sa culture savante dans ces domaines, pour les éclairer.

Le dossier de documents est introduit par un titre qui se présente de la manière suivante : « Enseigner..... en classe de ..... ». Ce titre reprend l'intitulé d'une séquence d'enseignement figurant dans le programme actuel des collèges et des lycées (pour ces derniers, la voie générale et la voie technologique sont concernées). Le dossier comprend deux ensembles de documents : 1° un extrait des programmes et la fiche éducol qui l'éclaire, 2° deux pages de manuels en vigueur correspond à cette question, 2° un texte de réflexion historiographique ou épistémologique qui croise la thématique de la question enseignée, un texte de réflexion civique en lien avec le thème du dossier.

Le candidat ne dispose que des programmes et d'un dictionnaire des noms propres en salle de préparation. Celle-ci dure 4 heures.

**D'après** le Rapport du jury du Capes d'histoire-géographie 2016

[http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/04/2/rj-2016-capes-externe-histoire-geographie\\_615042.pdf](http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/04/2/rj-2016-capes-externe-histoire-geographie_615042.pdf)

## **Contenu de la formation**

L'organisation du master répond à une volonté de conjuguer formation scientifique et formation professionnelle. Il s'agit à



la fois d'adopter une posture réflexive à l'égard de ces deux disciplines et de préparer à la maîtrise des compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques nécessaires à leur enseignement.

La formation s'appuie sur une équipe composée :

- d'universitaires qui ont une longue expérience dans la préparation des concours de recrutement et des cursus de pré-professionnalisation,
- de professeurs d'histoire et de géographie exerçant en service partagé entre l'IUFM et l'enseignement secondaire, impliqués dans la formation initiale et continue des enseignants,
- de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie.

La formation repose également sur le réseau d'établissements du secondaire constitué par le rectorat de l'Académie de Versailles. Celui-ci permet l'accueil des étudiants dans les classes pour des stages d'observation, de pratique accompagnée, puis en responsabilité pour les admissibles au concours.

Des cours disciplinaires en langue étrangère (anglais) sont délivrés en complément des cours de langues.

### **Calendrier :**

Le Master « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie » propose une formation professionnalisante en deux ans (organisé en quatre semestres).

Pour chaque année, début des cours vers la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre.

---

### CONTACTS

Responsable du master :

**Patrick GARCIA,**

Professeur en histoire contemporaine

Responsable du parcours académique Histoire-Géographie de l'ÉSPÉ de Versailles

Téléphone : (+33) 1 34 25 64 33

[patrick.garcia@iufm.u-cergy.fr](mailto:patrick.garcia@iufm.u-cergy.fr)

Secrétariat pédagogique :

**Marie-Pierre BIGOURIE,**

Université de Cergy-Pontoise,

UFR de Lettres et Sciences humaines

Département de Géographie et d'Histoire

Les Chênes 2, Bureau 104

33 bd du Port

F-95011 Cergy-Pontoise

Téléphone : (+33) 1 34 25 64 33

[marie-pierre.bigourie@u-cergy.fr](mailto:marie-pierre.bigourie@u-cergy.fr)

## Conditions d'accès

La candidature à chacune des deux années de Master s'effectue par dossier dématérialisé.

Il est fortement recommandé de déposer une candidature en 1<sup>e</sup> session.

### En Master 1 :

#### Vous...

**avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et êtes étudiant.e cette année**

#### Procédure

candidature via l'application **eCandidat**  
dépôt électronique des dossiers en 1<sup>e</sup> session (session recommandée) du 29 avril au 23 juin 2019, entretiens éventuels du 24 juin au 27 juin 2019

résultats de la commission disponibles le 28 juin 2019, confirmation obligatoire d'ici au 7 juillet 2019.

2e session : dépôt électronique du 12 août au 25 août 2019, entretiens éventuels du 26 au 29 août 2019

résultats le 30 août 2019 et confirmation obligatoire d'ici au 1 septembre 2019

**avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et souhaitez reprendre vos études (formation continue)**

candidature via [la direction du Développement](#)

**souhaitez réaliser une validation d'acquis de l'expérience (VAE) pour transformer votre expérience professionnelle en diplôme**

la procédure est disponible [ici](#)

## **Profil :**

Admission sur dossier de candidature.

Être titulaire d'une licence d'histoire ou de géographie ou de diplômes supérieurs.

Examen des autres parcours selon la pertinence du projet et l'adéquation de la formation.

## **En Master 2 :**

**Vous...**

**Procédure**

**avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et êtes étudiant.e cette année**

candidature via l'application [eCandidat](#)

dépôt électronique des dossiers en 1<sup>e</sup> session (session recommandée) du 3 juin au 30 juin 2019, entretiens éventuels du 1 au 5 juillet 2019

résultats de la commission disponibles le 9 juillet 2019, confirmation obligatoire d'ici au 12 juillet 2019.

2<sup>e</sup> session : dépôt électronique du 12 août au 25 août 2019,

entretiens éventuels du 26 au 29 août 2019

résultats le 30 août 2019 et confirmation obligatoire d'ici au 1 septembre 2019

**avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et souhaitez reprendre vos études (formation continue)**

candidature via [la direction du Développement](#)

**souhaitez réaliser une validation d'acquis de l'expérience (VAE) pour transformer votre expérience professionnelle en diplôme**

la procédure est disponible [ici](#)

## Poursuite d'études

- Possibilité de reconversion vers un Master recherche,

## Insertion professionnelle

### Débouchés :

- Professeur certifié dans les établissements publics ou privés (Capes et Cafep)
- Enseignant contractuel dans les établissements publics ou privés
- Métiers de la culture et du patrimoine
- Les concours de la fonction publique nationale et territoriale

## Composante

ÉSPÉ de l'académie de Versailles

## Lieu(x) de la formation

Les Chênes

## Responsable(s)

Garcia Patrick  
patrick.garcia@u-cergy.fr

## Contact(s) administratif(s)

Marie-Pierre Bigourie  
Tel. +33 1 34 25 64 33  
Marie-Pierre.Bigourie@u-cergy.fr